

2° Quel est son état actuel ?
3° Quelles seraient, à son égard, les conséquences probables de la guerre ?
4° Quel était l'état du commerce avant la guerre dans ce département ?
5° Quel est son état actuel ?
6° Quelles seraient, à son égard, les conséquences probables de la guerre ?
7° Quelles sont, parmi les diverses branches de l'industrie, celles qui ont le plus souffert dans ce département ? Dans quelles proportions ont-elles souffert ?
8° Quelles sont, parmi les diverses branches du commerce, celles qui ont le plus souffert dans ce département ? Dans quelles proportions ont-elles souffert ?
9° Quelles sont les principales causes qui ont amené ces souffrances ?

a. Quel est l'état du crédit dans le département ?
b. Quelle influence ont eu sur cet état les prorogations des effets de commerce ?
c. Quelle influence a eue, à ce même point de vue, la raréfaction du numéraire ?
d. Quelle a été, sur l'état général de l'industrie et du commerce, l'influence de la rareté du combustible ?
e. Quelle a été celle de la difficulté ou de la suppression des voies de transport de toute sorte ?

10° Quelles sont, aux divers points de vue qui précèdent, les mesures les plus propres à prendre immédiatement, ou même provisoirement, pour rendre l'activité au travail de l'industrie et commerciale ?

Questions spéciales aux départements maritimes et frontalières.

11° En temps ordinaires entre-il par vos ports et frontières des grains, des bestiaux ou d'autres matières propres à l'alimentation ?
12° Existe-t-il actuellement des approvisionnement dans les magasins de votre département ? Et dans quelles proportions ?
13° Quelles mesures pourraient augmenter les arrivages ou diminuer les exportations ?

Par arrêté préfectoral, la disposition de l'arrêté du 22 novembre 1870, qui prohibe la sortie des huiles d'olive, cesse d'avoir son effet à compter de ce jour.

Un comité français de secours aux victimes de la guerre s'est fondé à Saint-Pétersbourg; son but patriotique est de recueillir en Russie des offrandes en nature et en argent destinées au soulagement des départements français ravagés par le fléau de la guerre.
Ce comité a désigné à Lille un correspondant pour la région du Nord de la France, comprenant les départements du Nord, de l'Aisne, de la Somme, du Pas-de-Calais et des Ardennes; ce correspondant est M. Lagarde, inspecteur principal du chemin de fer du Nord, à Lille.

M. Lagarde, que ses incessantes occupations empêchent de se livrer tout entier à cette bonne œuvre, a dû chercher des auxiliaires, et les a trouvés dans la Société de secours aux blessés qui fonctionne à Lille avec tant de zèle, et dans le Comité agricole de l'arrondissement.

Les secours, qui ne tarderont pas à arriver, seront répartis ainsi qu'il suit : La plus forte part, réservée aux souffrances de l'agriculture, sera confiée au Comité qui a nommé dans son sein, à cet effet, une commission spéciale; l'autre part sera distribuée par la société de secours aux blessés, présidée par M. Longhaye.

tolérés par les métropoles, et n'ayant autour d'eux ni puissance visible, ni puissance morale pour donner protection aux nationaux. Cependant, l'amour du gain, de la solitude, de la propriété, de l'indépendance, ou le fracas de la guerre qui ébranlait toute l'Europe, avaient décidé beaucoup de colons courageux à braver les périls de l'isolement et de l'anarchie, pour extraire promptement d'un sol fécond une modeste fortune et aller ensuite au Bengale, où la civilisation anglaise portait déjà ses fruits et tonait des garnisons respectables sur le Malabar et le Coromandel.

Ces préambules sont quelquefois nécessaires, lorsqu'on raconte, en plein pays de civilisation, les vieilles histoires des pays sauvages et lointains.
L'entretien annoncé avait eu lieu à la taverne de l'Albatros, et à l'action on reconnaît bientôt la parole du maître.
Davidson, ses filles et Aurore avaient accepté une invitation de leur voisin, qu'ils appelaient déjà leur ami; madame Ovestein était de très-bonne foi, et elle recevait la famille avec cette grâce crèle qui est un attrait de plus chez la femme. Elle était si heureuse de se réhabiliter au milieu de ce groupe charmant, pur comme un bouquet de la fontaine des roses d'Ivoire !

Presque toujours, une pauvre femme, victime de sa faiblesse et de la force de l'homme, trouvant l'occasion de vivre en paix avec elle, ne la laisse point échapper et s'estime heureuse de recom-

mander sa vie après ce premier faux pas. Avec quelle joie ineffable elle reçoit son nouveau baptême des mains d'une honnête famille et dans une maison calme, où tout rappelle les austères vertus et les pieux devoirs accomplis.
Augusta et sa sœur Maria ne se doutaient point du bonheur qu'elles donnaient à leur voisine, lorsque leurs bouches virginales lui prodiguaient des caresses de sœurs.

Les deux filles de Davidson avaient beaucoup gagné à la fréquentation d'Aurore; elles avaient goûté leurs grâces naturelles; d'autres avantages qui ne sont pas à dédaigner et qui viennent de la haute éducation et de l'usage du beau monde.

(La suite à un prochain numéro.)

Verbrugge, dentiste.
Rue de l'Hospice, 10, Roubaix.
Nouveaux dentiers sans ressorts, mastication et prononciation garanties en 8 jours.

TOUS LES JOURS
Consultations gratuites de midi à deux heures, M. VERBRUGGE se rend à domicile et échange les pièces mal faites.

Aussitôt que les envois seront parvenus à Lille, ou même dès que l'on connaîtra la nature des objets, les quantités disponibles et la valeur des dons en argent, le Comité se mettra en rapport avec les sociétés agricoles des départements de la région, et, sur leurs indications, fera entre elles, la distribution impartiale des secours dont il disposera.
M. Lagarde se charge de la réception et de l'expédition de tous les objets, il leur assure le transport gratuit sur tout le réseau du Nord, déjà cette gratuite est obtenue de Saint-Pétersbourg à Bruxelles.

Le comité français de Russie désire formellement opérer en dehors de toute ingérence administrative.

Nous lisons dans l'Indicateur de Tourcoing :
Un décret du Gouvernement de la défense nationale a conféré la médaille militaire à M. Jean-Baptiste Grau, sergent de la garde mobile au 48^e régiment de marche, pour sa belle conduite à la bataille de Pont-Noyelle.

Ce jeune officier est fils de notre concitoyen, M. Grau-Despatures. Il a un frère, M. Louis Grau, sergent-major vauquemestre, compagnie hors rang, au 1^{er} bataillon de la 2^e légion des mobilisés du Nord. Cette honorable famille a donc bien payé sa dette à la patrie.

Le maire de la ville d'Estaires, M. Eugène Beccue, imposé à la population, il y a quelques mois, alors que les représentants des hommes de Tours, puis de Bordeaux, bouleversaient toutes les administrations pour caser les frères et amis, vient de faire placarder le chef-d'œuvre suivant :

Proclamation à ses concitoyens.
Il y a cinq mois à peine que j'acceptai les fonctions de maire. Une proclamation affichée sur nos murs vous annonçait ma ligne de conduite administrative; personne ne m'accusera d'en avoir dévié.

Ami du pauvre, j'ai songé à soulager ses souffrances; j'ai dit à l'ouvrier sans travail : contentez-vous d'un salaire modique, et nous vous en donnerons. J'ai fait enfin comprendre au riche qu'il était de son devoir de venir en aide à la misère publique.

Toutes les classes de la société paraissent satisfaites de mon administration, j'espérais avoir fait entrer dans l'esprit de la population les principes de la justice, de l'indépendance et de l'honnêteté.
Il devait hélas! arriver un événement qui brisa toutes mes illusions : Le vote du 8 février a donné à la réaction un résultat qui condamne mes convictions, et me prouve une fois de plus, l'insanité et l'ingratitude de mes concitoyens. La mission que j'avais acceptée était ardue, mais je sentais assez de courage pour l'accomplir jusqu'au bout.
Aujourd'hui que la confiance publique m'abandonne, je rentre avec bonheur dans la vie privée, dont je ne sortirai plus jamais.

Eugène BECCUE.

Conclusion. Le citoyen maire est fâché. Les habitants d'Estaires lui ont prouvé par le vote du 8 février qu'ils ne voulaient ni de lui ni de ceux qu'ils l'avaient imposé à la ville.

Quant aux injures qu'il leur adresse dans cette proclamation, elles feront rire.

D'ailleurs, le citoyen maire va rentrer pour toujours dans sa coquille. C'est le seul service qu'attendait de lui ses administrés, c'est peut-être le seul aussi qu'il leur ait rendu.

Paris, 3 mars.
Le Journal officiel publie le texte des préliminaires adoptés.
L'évacuation de Paris sera terminée ce matin à onze heures.

Les forts de la rive gauche seront remis aux Français aussitôt que les Allemands en auront retiré les nombreuses provisions de guerre.

Le Journal officiel donne des détails sur l'apparition des Prussiens au Louvre.
Il avait été convenu que les soldats pourraient visiter le Louvre et les Invalides par escouades désarmées sous la conduite d'officiers.

Le général Vinoy prit des mesures pour appliquer la convention.
Les généraux allemands sur les représentations du général Vinoy ont renoncé à visiter les Invalides. La visite de Louvre s'est bornée à une promenade dans les cours. Les grilles ont été ouvertes pendant deux heures.

Paris, 3 mars midi 1/2.
L'évacuation de Paris est terminée. Les derniers soldats saxon ont passé à 10 heures devant l'Arc-de-Triomphe. L'Empereur Guillaume passera à midi au bois de Boulogne une revue de 100,000 hommes. La plupart des journaux ont reparu dans la matinée. Ils expriment l'impression douloureuse produite par les préliminaires de paix.

L'autorité militaire s'occupe à renvoyer immédiatement dans leurs foyers les mobiles et les soldats qui sont à Paris. On commence dans les faubourgs à démolir les barricades.

Les communications par chemin de fer sont rétablies de Roubaix à Albert, à Corbie et à Busigny.

Voici les heures des trains :

De Roubaix à Albert, 5 h. 17 matin
" " " " " 8 " 20 " " " " 12 " 21 soir
" " " " " 3 " 45 "

Le train partant de Roubaix à 8 h. 21 est le seul qui continue jusqu'à Corbie.
De Roubaix à Busigny 5 h. 17 matin
" " " " " 8 " 21 " " " " 2 " 01 " " " " 6 " 45 "

DIRECTION GÉNÉRALE DES POSTES
AVIS.

L'échange des correspondances entre les départements occupés et les départements non occupés est rétabli à partir de ce jour.

Les correspondances dont il s'agit seront centralisées selon leur provenance, soit à Amiens, soit au Mans, soit à Orléans.

Il résultera nécessairement de cette centralisation, pour la plupart des correspondances, un retard considérable qu'il n'est pas possible à l'administration des Postes françaises d'éviter en ce moment, et dont elle ne doit pas être rendue responsable.

Les lettres des départements occupés par les départements non occupés, vice versa, supporteront une surtaxe de 20 centimes par lettre simple qui devra toujours être payée par le destinataire. Quant aux journaux et imprimés, ils auront également à supporter une surtaxe qui sera de 0,04 centimes par 40 grammes.

Bordeaux le 25 février 1871.

L'administrateur des postes délégué,
A. LIBON.

Dernières nouvelles

Dépêches télégraphiques

(Service particulier du Journal de Roubaix.)

Bordeaux, 3 mars
Dans l'Assemblée de vendredi, le gouvernement propose la nomination d'une commission qui examinera tous les contrats financiers depuis le commencement de la guerre.

M. Dufaure présente un décret qui annule le décret de M. Crémieux destituant plusieurs magistrats.
M. Rochefort, Ranc, Malou, Bridou, résignent leur mandat de députés, représentant la cession de l'Alsace comme illégitime.

M. Pyat ne résigne pas son mandat, mais il ne rentrera pas dans l'Assemblée avant que la cession ne soit révoquée.

Paris, 3 mars.
Le Journal officiel publie le texte des préliminaires adoptés.
L'évacuation de Paris sera terminée ce matin à onze heures.

Les forts de la rive gauche seront remis aux Français aussitôt que les Allemands en auront retiré les nombreuses provisions de guerre.

Le Journal officiel donne des détails sur l'apparition des Prussiens au Louvre.

Il avait été convenu que les soldats pourraient visiter le Louvre et les Invalides par escouades désarmées sous la conduite d'officiers.

Le général Vinoy prit des mesures pour appliquer la convention.
Les généraux allemands sur les représentations du général Vinoy ont renoncé à visiter les Invalides. La visite de Louvre s'est bornée à une promenade dans les cours. Les grilles ont été ouvertes pendant deux heures.

Paris, 3 mars midi 1/2.
L'évacuation de Paris est terminée. Les derniers soldats saxon ont passé à 10 heures devant l'Arc-de-Triomphe. L'Empereur Guillaume passera à midi au bois de Boulogne une revue de 100,000 hommes. La plupart des journaux ont reparu dans la matinée. Ils expriment l'impression douloureuse produite par les préliminaires de paix.

L'autorité militaire s'occupe à renvoyer immédiatement dans leurs foyers les mobiles et les soldats qui sont à Paris. On commence dans les faubourgs à démolir les barricades.

Des avis particuliers annoncent de Versailles que le quartier général allemand évacuera cette ville sous peu.

Bourse, rente, ouverture : 51,85, sans affaires.

Londres, 4 mars.
Le Times publie la dépêche suivante :
Paris, 3 mars.
Victor-Emmanuel a écrit à Guillaume lui exprimant sa surprise au sujet des conditions allemandes surtout de la cession de territoire.

Londres 3 mars.
CHAMBRE DES COMMUNES
M. Dilka donne avis qu'il présentera lundi à la chambre une motion disant : la chambre regrette que le gouvernement ait accepté la conférence sous les conditions détaillées dans la circulaire du prince de Gortschakoff.

Berlin, 3 mars.
M. Thiers a refusé de signer un traité de commerce avec l'Allemagne parce qu'il est nécessaire que la France rétablisse l'équilibre de ses finances par des tarifs élevés comme aux Etats-Unis.

Vienne, 3 mars.
A la séance du Reichrath, le ministre des finances a présenté un projet de loi relatif à un crédit supplémentaire pour 1870, le budget pour 1871 ainsi qu'un projet de loi concernant une opération de crédit de 60 millions par l'émission d'obligations.

Le ministre des finances a présenté l'exposé sur la situation financière pour 1870, constatant que le résultat est plus favorable que les prévisions du budget ne l'indiquaient.

Les impôts ont donné des recettes plus élevées. Le 31 décembre 1870, l'encaisse du Trésor s'élevait à quarante millions, le déficit pour 1871 est de 51 millions; en y ajoutant les crédits supplémentaires le s'élève à 70 millions.

Plusieurs de ces sommes ayant été payées l'année précédente et après déduction de l'encaisse, le déficit effectif se réduit à 20 millions.

En y ajoutant un montant de 10 millions de coupons arriérés le déficit s'élève à 30 millions.

Par la vente légalement admise de 60 millions d'obligations de rente représentant un effectif de 35 millions d'une part, l'augmentation de certains impôts et la liquidation de certains actifs d'autre part, il sera possible de couvrir le déficit de cette année et d'avoir disponible les moyens pour le paiement de ces coupons.

VILLE DE ROUBAIX

Cours public de chimie

Lundi 6 Mars à 8 h. 1/4 du soir.

- 1° Noix de Galle : leur provenance, leurs variétés, leurs différents emplois.
- 2° Moyen de produire une vive couleur verte résistante à l'action des acides et à l'influence de la lumière.
- 3° Coloration en vert de liqueurs spiritueuses.
- 4° Vert bon teint.

Cours public de physique

Mercredi 8 Mars à 8 h. 1/4 du soir.

- Manière de faire vibrer l'air.
1° Sirène de Caguard-Latour.
2° Sirène musicale.
3° Mode de transmission du son.

L'Administration de la Mode Illustrée (chez Firmin Didot, rue Jacob, 56) à l'honneur d'avertir les abonnés de ce journal que tous les numéros arriérés qui leur sont dus, suivant la durée de leur abonnement, leur seront envoyés, dès qu'elles en auront fait la demande aux bureaux du journal en indiquant l'adresse de leur domicile actuel. Ces numéros, préparés pendant le blocus de Paris, contiendront le Journal du Siècle, écrit au jour le jour M^{me} Emmeline RAYMOND, et compléteront d'une façon intéressante les collections de la Mode Illustrée, qui seraient sans valeur s'il s'y trouvait des lacunes.
Les réclamations concernant les numéros arriérés, les renouvellements d'abonnement, les abonnements peuvent être adressés, dès à présent, chez Firmin Didot rue Jacob, 56; avec le premier numéro de janvier commencera un nouveau et intéressant roman d'E. MARLYTT.

CORRESPONDANCES POUR LES DÉPARTEMENTS OCCUPÉS PAR L'ENNEMI.
Le public a été informé naguère qu'il pouvait expédier par voie de Belgique et d'Allemagne des lettres pour les localités françaises occupées par l'ennemi, en les affranchissant jusqu'à la frontière franco-belge, le port étranger devant être laissé à la charge des destinataires.

Aujourd'hui, la voie de Suisse est ouverte, dans les mêmes conditions, à la transmission des lettres de l'espèce, pour la plupart desquelles elle a, en ce moment, sur la voie de Belgique et d'Allemagne, l'avantage de la rapidité.
En conséquence, les correspondances pour les parties du territoire français occupées par l'ennemi peuvent être expédiées soit par la voie de Belgique et d'Allemagne, soit par la voie de Suisse; mais, pour être ainsi dirigées, ces correspondances doivent forcément être affranchies jusqu'à la frontière française, c'est-à-dire d'après le tarif applicable à l'intérieur de la République, et porter sur la suscription l'indication de la voie par laquelle les envoyeurs veulent en faire opérer la transmission.

A défaut de cette indication, les correspondances de l'espèce sont dirigées

sur les points du territoire le plus à proximité possible des lieux de destination, en attendant que le service des postes puisse en faire opérer la remise aux destinataires.

Quant aux correspondances expédiées des départements envahis à destination du reste de la France, elles continuent à être passibles, quelle que soit la voie employée, de la taxe territoriale française, représentant le prix de leur transport depuis la frontière d'entrée jusqu'aux mains des destinataires.

Ligne Directe de LILLE à VALENCIENNES

PAR ORCHIES ET SAINT-AMAND

ITINÉRAIRE DES TRAINS

(15 Octobre 1870)

LILLE A VALENCIENNES	
Lille, dép.,	Matin : 6.52 — 10.35 — Soir : 4.05 — 8.10
Lesquin, dép.,	Matin : 7.04 — 10.47 — Soir : 4.17 — 8.22
Fretin, dép.,	Matin : 7.11 — 10.54 — Soir : 4.24 — 8.29
Templeuve, dép.,	Matin : 7.18 — 11.01 — Soir : 4.31 — 8.36
Orchies, dép.,	Matin : 7.33 — 11.20 — Soir : 4.50 — 8.52
Rosult, dép.,	Matin : 7.47 — 11.31 — Soir : 5.01 — 9.03
Saint-Amand, dép.,	Matin : 7.58 — 11.40 — Soir : 5.10 — 9.13
Raismes, dép.,	Matin : 8.10 — 11.50 — Soir : 5.20 — 9.26
Valencienues, Arr.,	Matin : 8.22 — 12.05 — Soir : 5.35 — 9.40
VALENCIENNES A LILLE	
Valencienues, dép.,	Matin : 6.50 — 10.35 — Soir : 4.05 — 8.05
Raismes, dép.,	Matin : 7.01 — 10.46 — Soir : 4.16 — 8.16
Saint-Amand, dép.,	Matin : 7.11 — 10.56 — Soir : 4.26 — 8.26
Rosult, dép.,	Matin : 7.18 — 11.03 — Soir : 4.33 — 8.34
Orchies, dép.,	Matin : 7.38 — 11.25 — Soir : 4.55 — 8.50
Templeuve, dép.,	Matin : 7.49 — 11.35 — Soir : 5.05 — 9.01
Fretin, dép.,	Matin : 7.56 — 11.12 — Soir : 5.12 — 9.08
Lesquin, dép.,	Matin : 8.05 — 11.50 — Soir : 5.20 — 9.15
Lille, Arr.,	Matin : 8.20 — 12.05 — Soir : 5.35 — 9.30

CHEMIN DE FER DU NORD.

DE LILLE A MOUSCRON :	
Lille, dép.,	Matin : 5.30 — 7 h. — 8.30 — 9.55 — 11.05 — 12.30 — Soir : 2.20 — 4.30 — 5.30 — 7.55 — 11.
Roubaix, dép.,	Matin : 5.47 — 7.18 — 8.48 — 10.13 — 11.23 — 12.48 — Soir : 2.38 — 4.48 — 5.48 — 8.13 — 10.47
Tourcoing, dép.,	Matin : 5.54 — 7.29 — 8.59 — 10.24 — 11.34 — 12.59 — Soir : 2.49 — 4.59 — 5.59 — 8.24 — 10.52
Mouscron, (heure belge) Arr.,	Matin : 6.10 — 7.45 — 9.16 — 10.40 — 11.50 — 1.15 — Soir : 3.05 — 5.15 — 6.15 — 8.40.

DE MOUSCRON A LILLE	
Mouscron (heure belge) dép.,	Matin : 7 h. — 8 h. — 9.30 — 11.05 — 12.05 — Soir : 1.40 — 3.21 — 5.53 — 7.10 — 9.10.
Tourcoing, (heure franç) dép.,	Matin : 5.10 — 7.12 — 8.12 — 9.42 — 11.17 — 12.17 — Soir : 1.52 — 3.33 — 6.03 — 7.28 — 9.24
Roubaix, dép.,	Matin : 5.17 — 7.21 — 8.21 — 9.51 — 11.26 — 12.26 — Soir : 2.01 — 3.42 — 6.13 — 7.38 — 9.36
Lille, arr.,	Matin : 5.35 — 7.39 — 8.39 — 10.09 — 11.44 — 12.44 — Soir : 2.19 — 4 h. — 6.31 — 7.56 — 9.54.

Avis

Draps pour vareuses et uniformes de gardes nationaux, chez MM. Léon Duthoit et C^o, 12, rue du Chemin de fer.

652
EN VENTE AU BUREAU DU JOURNAL D
ROUBAIX.

France et Allemagne
LA VENGEANCE
PAR TIMON III
auteur de L'HOMME DE PRUSSE
Brochure in-8° Prix : 50 centimes;

Avis aux Militaires
et gardes nationaux mobilisés
1000 CABANS
AVEC CAPUCHON
EN DRAP BLEU
Confectionnés suivant l'ordonnance
seront livrés en détail au même prix qu'à la
Préfecture, soit
au prix de fr. 33

Aux grands magasins de la Providence à
Roubaix, rue Saint-Georges, et à la suc
cursale de Lille, section de Wazemmes
rue Notre-Dame, 261, 263 et 265. 599

AVIS

aux gardes nationaux, tailleurs et
confectionneurs.
DÉPÔT DE TISSUS

pour vareuse et pantalon d'uniforme
rue Saint-Georges, n° 4 et 6, Roubaix

Etoffe vareuse	à 4 fr. 75
Drap bleu mat.	à 6 fr. 90
Drap castorine bleu	8 fr. 90
Drap castorine bleu supérieur	10 fr. 90
Drap castorine extra fin	15 fr. 75